Envoyé en préfecture le 30/06/2022
Reçu en préfecture le 30/06/2022
Affiché le
ID : 080-288000029-20220624-CDG_22_185-AR

CDG.22.185

SG 22-A5123

ARRETE ETABLISSANT LA LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE POUR L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

ANNEE 2022

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux,

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste d'aptitude pour l'accès au grade de **Technicien territorial principal de 2ème classe** au titre de la Promotion Interne est fixée comme suit :

- Monsieur Sébastien MELIN
- Monsieur David PITRE

ARTICLE 2 : La date d'effet de cette liste d'aptitude est fixée au 1er juillet 2022.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Fait à Amiens, le 24 juin 2022
Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION
SOMME

Claude CLIQUET
Maire d'Albert

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat.